



ÉVALUATION DU STOCK DE CREVETTE NORDIQUE (*PANDALUS BOREALIS*) DANS L'EST DU PLATEAU NÉO-ÉCOSSAIS (ZPC 13 À 15) EN 2025

CONTEXTE

Chaque année, la Gestion des ressources de Pêches et Océans Canada (MPO) demande un avis sur l'état du stock de crevette nordique (*Pandalus borealis*) de l'est du plateau néo-écossais en vue d'établir un total autorisé des captures (TAC) conforme au Plan de gestion intégrée des pêches ([MPO 2013](#)) établi. Il s'agit de la première évaluation complète du stock effectuée depuis l'adoption d'un nouveau cadre d'évaluation scientifique des stocks (voir : McDonald *et al.* 2025).

Le présent rapport d'avis scientifique sur les pêches découle de l'examen par les pairs régional du 16 et 17 décembre 2025 sur Évaluation du stock de crevette nordique dans l'est du plateau néo-écossais. Toute autre publication découlant de cette réunion sera publiée, lorsqu'elle sera disponible, sur le [calendrier des avis scientifiques du Pêches et Océans Canada \(MPO\)](#).

AVIS SCIENTIFIQUE

État du stock

- En 2025, la biomasse du stock reproducteur (BSR) estimée par le modèle, établie à 13 365 tonnes (t), se situait au-dessus du point de référence limite (PRL) et sous le point de référence supérieur (PRS), plaçant le stock dans la zone de prudence selon l'approche de précaution du MPO pour la prise de décision en matière de pêches.

Tendances du stock

- En 2025, la BSR estimée par le modèle a augmenté de 11,3 % par rapport à 2024, marquant une deuxième hausse annuelle consécutive après de fortes diminutions annuelles enregistrées de 2021 à 2023. La BSR demeure dans la zone de prudence pour la quatrième année consécutive.
- En 2025, la biomasse totale estimée par le modèle a augmenté de 18,9 % par rapport à 2024, ce qui représente la deuxième augmentation annuelle consécutive après de fortes diminutions annuelles enregistrées de 2021 à 2023.
- Le TAC est passé de 500 t en 2024 à 700 t en 2025, et les taux d'exploitation pour cette même année figurent au deuxième rang des taux les plus faibles de la population totale et de la population de femelles depuis 2005, première année pour laquelle des données sont disponibles pour l'ajustement du modèle.
- En 2025, le recrutement estimé par le modèle a diminué de 47,7 % par rapport à 2024, année qui affichait la valeur la plus élevée jamais enregistrée. Le recrutement estimé par le modèle demeure supérieur à la moyenne à long terme de 2005 à 2025.

- En 2025, la mortalité naturelle estimée par le modèle a légèrement augmenté par rapport à 2024. Elle demeure toutefois inférieure à la moyenne à long terme de 2005 à 2025 et bien en deçà des valeurs maximales enregistrées de 2021 à 2023.
- En 2024, un important recrutement de crevette nordique a entraîné le plus grand nombre de crevettes de moins de 15 mm de longueur de carapace (LC) observé depuis 2014. Si les conditions environnementales sont favorables, ces crevettes devraient être recrutées dans la BSR en 2028. Aucune augmentation importante du recrutement dans la BSR n'est prévue avant 2028 en raison d'un faible recrutement en 2022 et 2023, même si la biomasse totale devrait augmenter avant 2028.

Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

- En 2025, les températures au fond enregistrées dans le cadre du relevé au chalut de la crevette nordique réalisé par le MPO et l'industrie ont augmenté par rapport aux températures légèrement plus basses observées en 2023 et 2024, mais demeurent élevées par rapport à la série chronologique (1995 à 2025). La crevette nordique étant une espèce propre aux eaux froides, des températures chaudes au fond sont jugées défavorables au stock de crevette nordique de l'est du plateau néo-écossais.
- En 2025, les températures de la surface de la mer (SST) au printemps obtenues par satellites ont diminué par rapport aux années précédentes, ce qui pourrait indiquer des conditions plus favorables pour les premières recrues, bien que les SST restent élevées par rapport à la série chronologique (1995 à 2025).
- En 2025, l'indicateur de prédation, soit un indicateur de l'abondance des poissons de fond et des poissons à nageoires dans les zones de pêche à la crevette, a augmenté par rapport à 2024 et a atteint son niveau le plus élevé dans la série chronologique (1995 à 2025). À l'inverse, l'indicateur de prédation de la morue, du turbot et de la plie canadienne, un indicateur d'abondance pour ces trois espèces spécifiquement dans les zones à plus forte densité de crevettes dans les zones de pêche à la crevette, n'a augmenté que légèrement en 2025 par rapport à 2024 et demeure près de son minimum historique par rapport à la série chronologique (1995 à 2025).

Avis sur le stock

- Divers scénarios de prises allant jusqu'à 900 t ont été inclus dans les tableaux de décision pour la saison de pêche 2026. Tous les scénarios présentaient une probabilité supérieure à 99 % que la BSR demeure au-dessus du PRL ainsi qu'une probabilité inférieure à 1 % qu'elle dépasse le PRS.
- Tous les scénarios de prises prévoyaient de faibles diminutions de la BSR, allant de -0,02 % à -3,53 %. Certains scénarios étaient associés à des augmentations projetées de la biomasse totale. Les variations de biomasse allaient d'une hausse de 2,1 % à une baisse de -1,5 %. Ces projections pourraient sous-estimer la biomasse et la BSR, car le taux de croissance pour le chalut principal en 2026 devrait être supérieur à la moyenne en raison de l'abondance de petites crevettes.
- En 2025, 11 indicateurs de l'analyse fondée sur la méthode des feux de circulation (AFC) se sont améliorés et 10 se sont détériorés par rapport à 2024, sur les 21 indicateurs de l'AFC examinés dans le cadre de cette évaluation du stock (les trois indicateurs de captures par unité d'effort (CPUE) de la pêche commerciale ont été remplacés par l'indicateur de CPUE communes). En 2025, on a pu observer des améliorations nettes dans la caractéristique de

la productivité, des signaux contradictoires dans la caractéristique de l'abondance et la caractéristique de l'écosystème, et peu de changements dans la caractéristique des effets de la pêche. Selon l'AFC, huit des indicateurs étaient dans la zone verte, sept dans la zone jaune et six dans la zone rouge en 2025.

BASE DE L'ÉVALUATION

Détails de l'évaluation

Année d'approbation de l'approche d'évaluation

2025 (McDonald *et al.* 2025).

Type d'évaluation

Évaluation complète

Date de l'évaluation la plus récente

1. Dernière évaluation complète : 2021 (MPO 2022).
2. Dernière mise à jour de l'année intermédiaire : 2024 (MPO 2025).

Approche d'évaluation du stock

1. Catégorie générale : Approches multiples.
2. Catégorie spécifique : État-espace; différences retardées; fondée sur des indicateurs (dépendants et indépendants de la pêche); dynamique de la biomasse.

Le stock de crevette nordique de l'est du plateau néo-écossais est évalué à l'aide d'un seul modèle d'évaluation du stock et d'une AFC. Le modèle d'évaluation du stock, appelé modèle d'évaluation spatialement explicite (MESE), est un modèle spatio-temporel état-espace à différences retardées qui fournit les renseignements utilisés pour déterminer l'état du stock. L'AFC comporte 23 indicateurs qui complètent les résultats modélisés et contribuent aussi à déterminer l'état des stocks (cinq des indicateurs sont estimés à partir du modèle). Le modèle et l'AFC sont décrits dans McDonald *et al.* (2025).

Approche d'évaluation de l'écosystème et des changements climatiques

Les indicateurs pertinents de l'AFC examinés dans l'évaluation comprenaient les températures au fond dans le relevé, la SST au printemps, la prédation globale et l'abondance de prédateurs, soit la morue, le turbot et la plie canadienne (McDonald *et al.* 2025).

Hypothèse relative à la structure du stock

Le stock de crevette nordique de l'est du plateau néo-écossais dans les zones de pêche de la crevette (ZPC) 13 à 15 est une unité de stock fondée sur la gestion et ne constitue pas une unité biologique. Le relevé se concentre sur l'habitat principal de la crevette et est plus proche d'une unité biologique.

Points de référence

- Point de référence limite (PRL) : 20 % de la BSR maximale estimée par le modèle de 2005 à 2025 (valeur de substitution historique pour B_0).
- Point de référence supérieur du stock (PRS) : 50 % de la BSR maximale estimée par le modèle de 2005 à 2025 (valeur de substitution pour B_0).

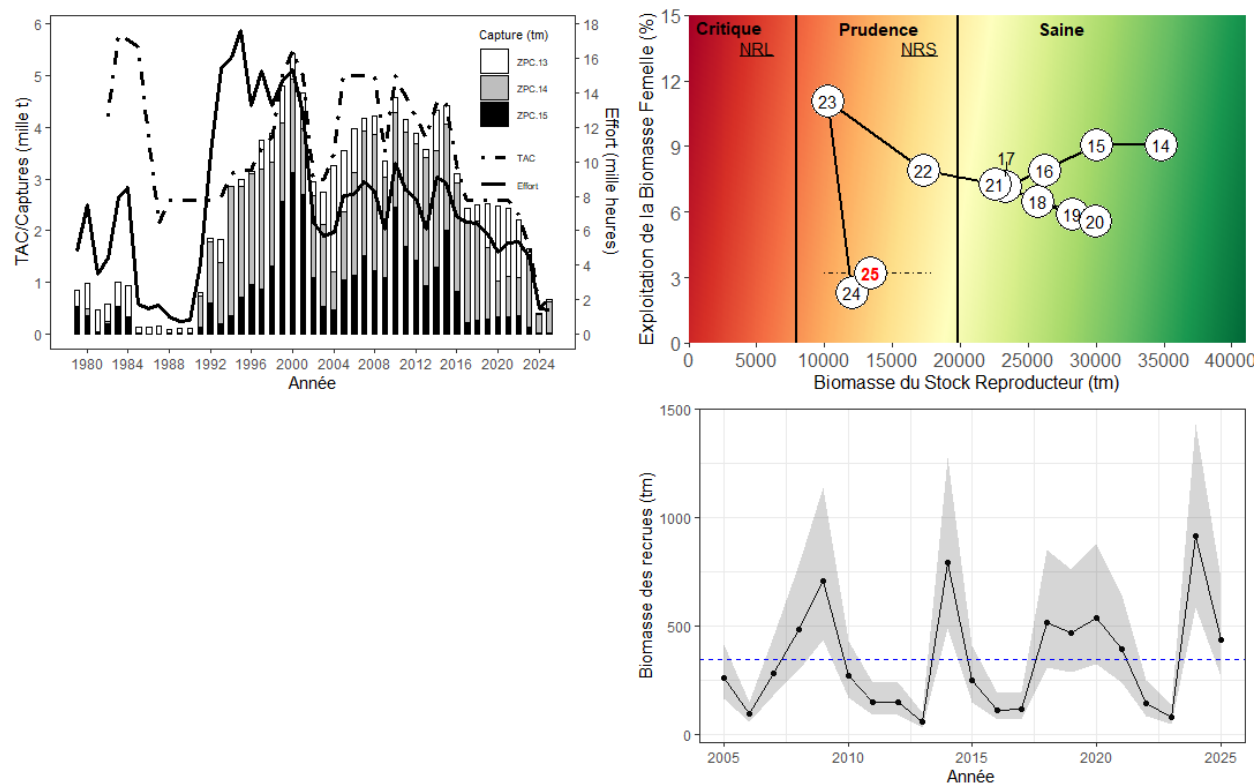
- Taux d'exploitation de référence (TER) : Sans objet.
- Point de référence cible (PRC) : Sans objet.

Données

- Relevé coopératif au chalut du MPO et de l'industrie (chalut principal, 1995 à 2025).
- Relevé coopératif au chalut du MPO et de l'industrie (sac ventral, 2005 à 2025).
- Données des journaux de bord de la pêche commerciale (1995 à 2025).
- Relevé d'été de l'écosystème par navire de recherche de la région des Maritimes du MPO (1995 à 2025).
- Relevé sur le crabe des neiges (2005 à 2025).
- Échantillonnage au port de la pêche commerciale (1995 à 2025).
- Températures de la surface de la mer d'après l'ensemble de données L3S du GHRST NOAA/STAR ACSPO v2.80; données d'après-midi des satellites LEO à une résolution de 0,02 degrés (GDS v2) (1995 à 2025).

Modifications des données : Les changements dans les années utilisées découlent de modifications méthodologiques liées au nouveau cadre scientifique, ainsi qu'à des changements apportés à certains indicateurs (voir : McDonald *et al.* 2025).

ÉVALUATION



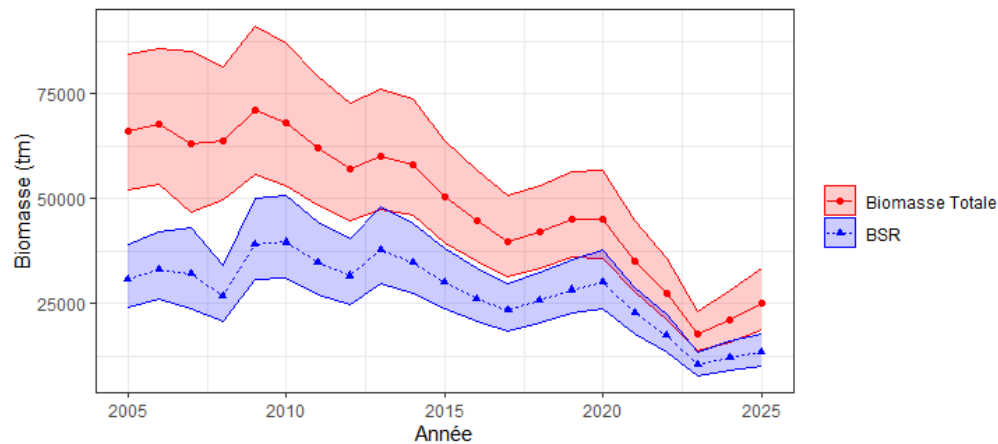


Figure 2. Biomasse du stock reproducteur (BSR) et biomasse totale estimées par le modèle, en tonnes (t), pour les zones de pêche à la crevette (ZPC) 13 à 15 combinées, de 2005 à 2025, avec des bandes représentant l'intervalle de confiance à 95 %.

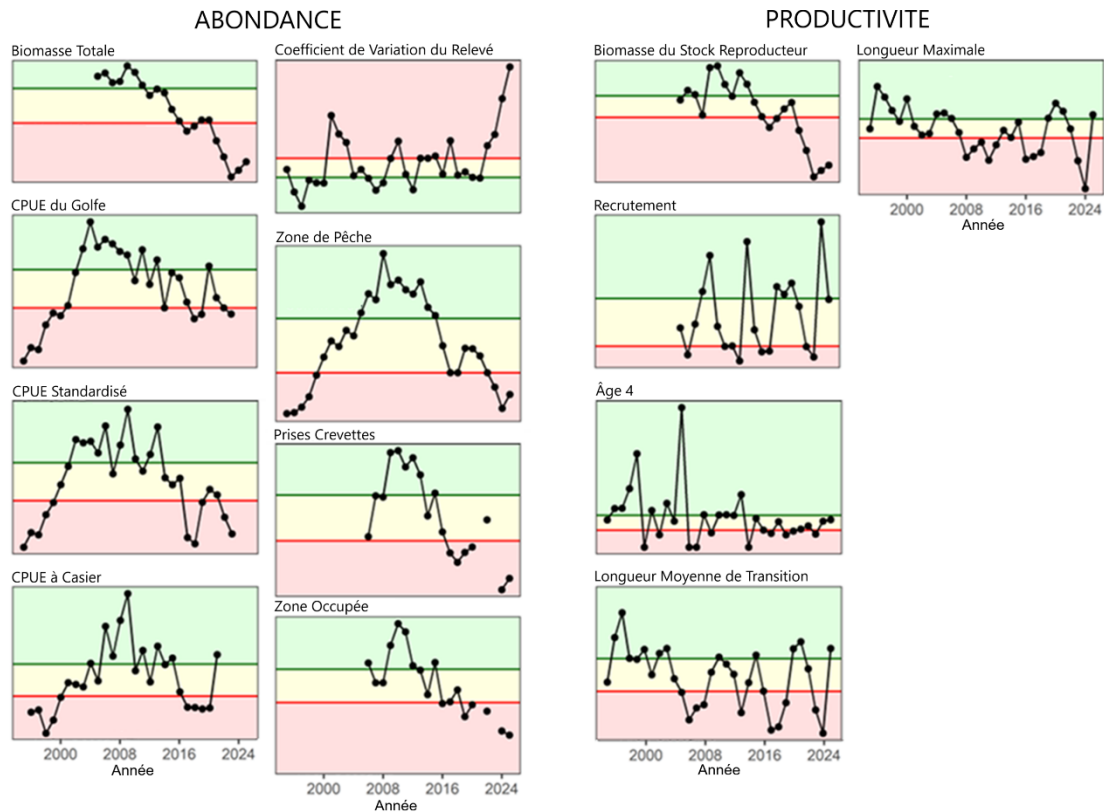


Figure 3. Séries chronologiques des indicateurs individuels de l'analyse des feux de circulation (AFC) pour les caractéristiques de l'abondance et de la productivité. En raison de considérations relatives à la protection des renseignements personnels associés au nombre limité de permis actifs, les trois indicateurs des captures commerciales par unité d'effort (CPUE; CPUE dans le golfe, CPUE normalisée, CPUE au casier) n'ont pas été mis à jour depuis plusieurs années, et un indicateur des CPUE de la pêche commerciale de rechange est fourni à la figure 4. Consultez McDonald et al. (2025) pour une description de chaque indicateur.



Figure 4. Indicateur des captures par unité d'effort (CPUE) communes normalisées de la pêche commerciale (c.-à-d. flottes du Golfe et de la Nouvelle-Écosse), associé à la caractéristique de l'abondance. Consultez McDonald et al. (2025) pour une description de l'indicateur.

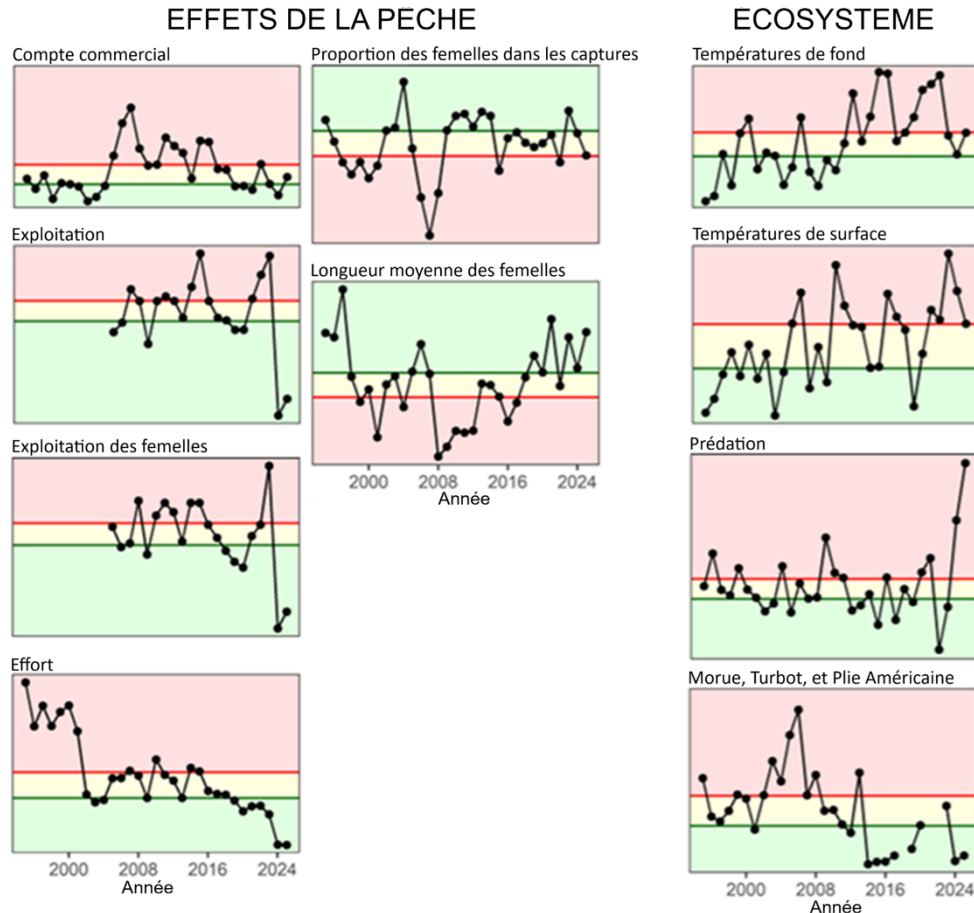


Figure 5. Séries chronologiques des indicateurs individuels de l'analyse des feux de circulation (AFC) pour les caractéristiques des effets de la pêche et de l'écosystème. Consultez McDonald et al. (2025) pour une description de chaque indicateur.

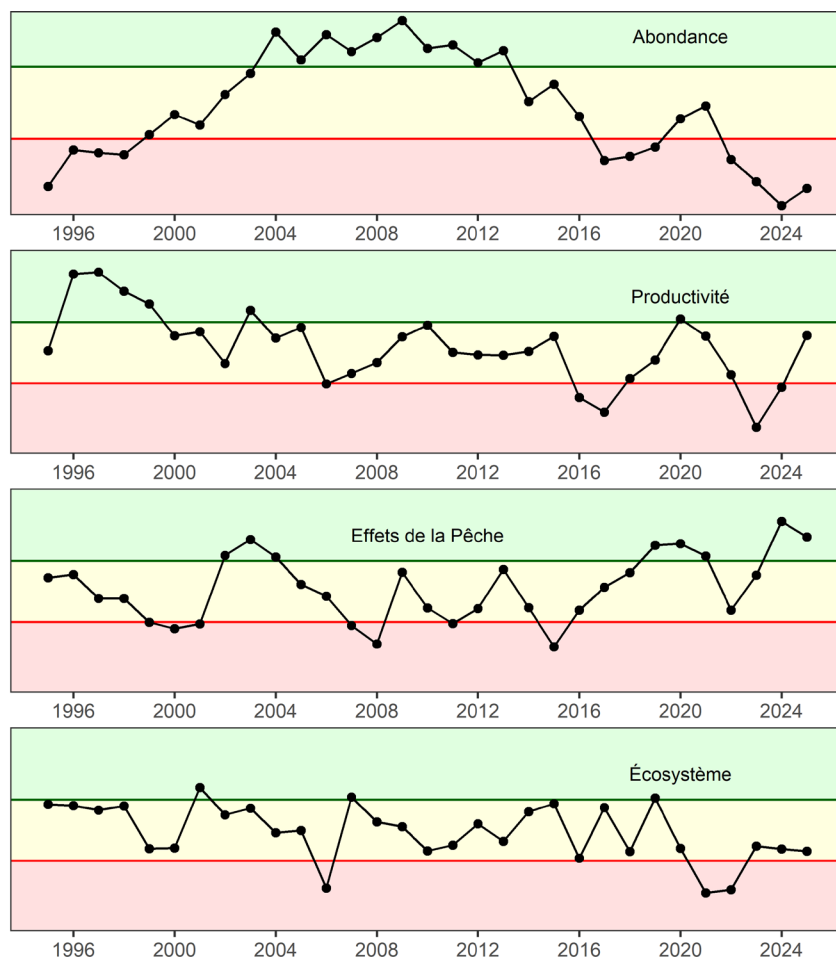


Figure 6. Série chronologique des indicateurs moyens de l'analyse selon la méthode des feux de circulation (AFC) pour les caractéristiques de l'abondance, de la productivité, des effets de la pêche et de l'écosystème, de 1995 à 2025. Ces indicateurs moyens fournissent un résumé et une tendance en combinant tous les indicateurs individuels disponibles dans chaque caractéristique (caractéristiques de l'abondance, de la productivité, des effets de la pêche et de l'écosystème). Les seuils entre le rouge, le jaune et le vert sont au 33^e et au 66^e centiles de la série de données de 1995 à 2024 pour chaque indicateur. Voir McDonald et al. (2025) pour une description des indicateurs moyens.

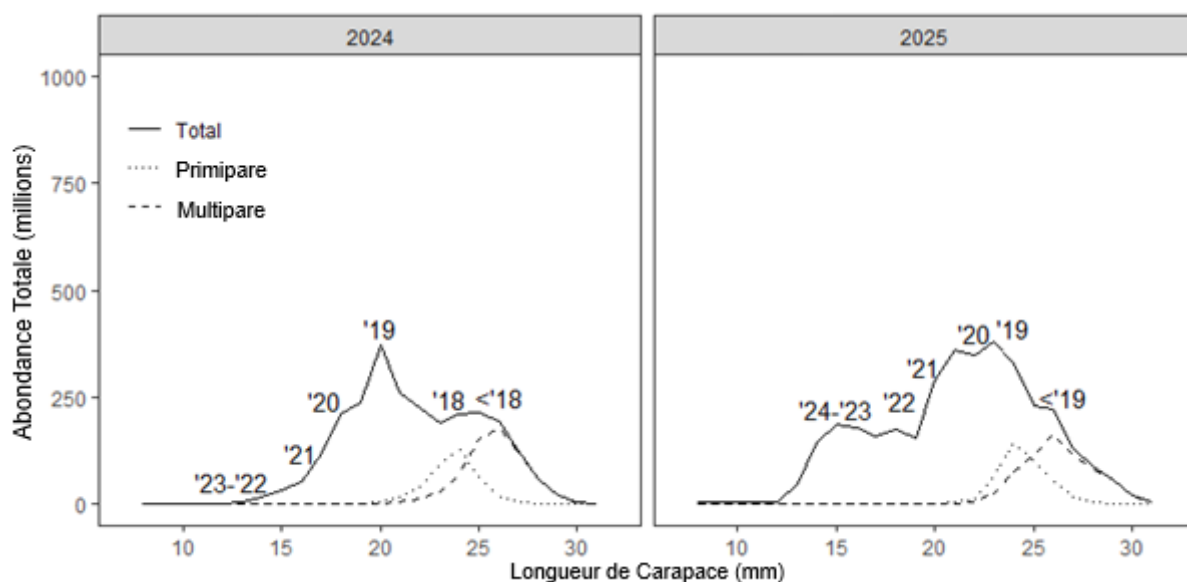


Figure 7. Estimations de la population de crevettes selon la longueur rapportées comme abondance totale établies en millions d'après les relevés au chalut effectués par le MPO et l'industrie en 2024 et 2025 (ligne pleine). La ligne pointillée dans chaque graphique représente les crevettes nordiques de l'est du plateau néo-écossais en transition et primipares, et la ligne tiretée, les crevettes nordiques multipares de l'est du plateau néo-écossais. Les classes d'âge associées à la crevette nordique de l'est du plateau néo-écossais à des longueurs de carapace données sont indiquées.

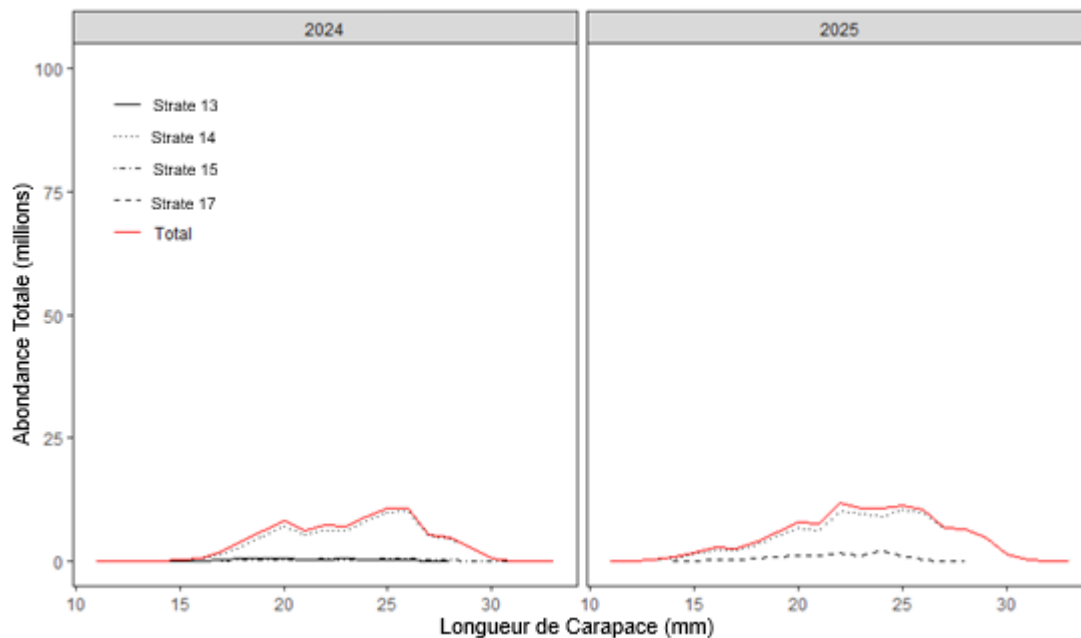


Figure 8. Prises selon la longueur d'après l'échantillonnage dans les pêches commerciales rapportées comme abondance totale établies en millions, par strate, pour 2024 et 2025. Vingt échantillons ont été prélevés en 2024 et en 2025.

État du stock et tendances

La BSR estimée par le modèle, établie à 13 365 t, se situe au-dessus du PRL et sous le point de référence supérieur (PRS), ce qui place le stock dans la zone de prudence selon l'approche de précaution du MPO pour la prise de décision en matière de pêches. La BSR demeure dans la zone de prudence pour la quatrième année consécutive. En 2025, la BSR estimée par le modèle a augmenté de 11,3 % par rapport à 2024, marquant une deuxième hausse annuelle consécutive après de fortes diminutions annuelles enregistrées de 2021 à 2023 (figures 1 et 2). En 2025, la biomasse totale estimée par le modèle à partir des données du relevé a augmenté de 18,9 % par rapport à 2024, ce qui représente la deuxième augmentation annuelle consécutive après de fortes diminutions annuelles enregistrées de 2021 à 2023 (figure 2). Les figures 3 à 5 illustrent les tendances des indicateurs de l'AFC utilisés dans l'évaluation des crevettes nordiques de l'est du plateau néo-écossais. Consultez McDonald *et al.* (2025) pour une description des indicateurs de l'AFC.

En 2025, les indicateurs de la caractéristique de l'abondance ont montré une légère amélioration par rapport à 2024, bien qu'ils soient restés dans la zone rouge; les indicateurs étaient semblables à ceux de 2023 (figures 3 et 6). Cette conclusion repose sur de légères améliorations dans les indicateurs de la biomasse du modèle, de la zone de pêche commerciale et de prises accessoires de crevettes en 2025, qui compensent la baisse de rendement dans les indicateurs de la zone occupée et du coefficient de variation (CV) du relevé (figure 3). L'indicateur de CPUE communes standardisées de la pêche commerciale, bien qu'il n'ait pas été inclus dans l'indicateur moyen pour la caractéristique de l'abondance, a également enregistré une amélioration en 2025 par rapport à 2024, ce qui laisse croire à une stabilisation de la population (figure 4). Les fréquences de longueur des crevettes semblent également indiquer la survie continue de la classe d'âge de 2024, qui présente le premier signal de recrutement depuis 2020, la structure de la population montrant un changement vers des tailles inférieures (figure 7). En 2025, le nombre de crevettes qui devraient être en transition (c'est-à-dire âgées d'environ quatre ans) est comparable à celui de 2024 (figure 7).

En 2025, la caractéristique de la productivité s'est améliorée pour une deuxième année consécutive, la plaçant dans la zone jaune, et son indicateur moyen est demeuré à des niveaux semblables à ceux observés au début des années 2010 (figures 3 et 6). Cette conclusion se fonde sur des améliorations des indicateurs de la BSR et de l'âge 4 en 2025, ainsi que sur des améliorations des indicateurs de la longueur moyenne au moment de la transition sexuelle et de la longueur maximale; ces deux derniers indicateurs reflètent probablement les eaux froides des trois dernières années (de 2023 à 2025) qui ont amélioré les conditions de croissance des crevettes, entraînant un ralentissement de la croissance et une augmentation de la taille des crevettes. Même si l'indicateur de recrutement modélisé n'a pas atteint en 2025 le sommet observé en 2024, il est demeuré supérieur à la moyenne à long terme (figures 1 et 3). Dans l'ensemble, le recrutement semble prometteur pour la croissance future de la population et pourrait appuyer la poursuite du rétablissement du stock. En 2025, la présence d'un grand nombre de crevettes d'une LC de 15 mm et moins dans les fréquences de longueur, taille correspondant approximativement à l'âge 2, laisse également entrevoir de meilleures perspectives en ce qui concerne la productivité du stock (figures 7 et 8).

L'état et les tendances des indicateurs des caractéristiques des effets de la pêche et de l'écosystème sont abordés dans les sections suivantes.

Historique des débarquements, des prélèvements, de l'effort et d'autres indicateurs de la pêche

La saison de pêche 2025 a connu l'effort de pêche le plus faible observé depuis l'introduction de la grille Nordmøre en 1991, bien qu'elle ait affiché une augmentation considérable des CPUE de la pêche commerciale par rapport à 2024 (figures 1 et 4). Le faible effort et l'augmentation des CPUE ont coïncidé avec le TAC figurant au deuxième rang des TAC les plus bas (c'est-à-dire 700 t) établi pour la pêche depuis 1991. Le TAC de 2025 a mené à seulement huit permis actifs (toutes flottes confondues), ce qui a empêché l'inclusion des indicateurs de CPUE de la pêche commerciale propres à la flotte dans l'AFC pour cette évaluation, menant plutôt à l'inclusion de l'indicateur des CPUE communes standardisées de la pêche commerciale (figure 4). En 2025, l'échantillonnage aux ports a produit 20 échantillons en raison du faible effort de pêche, comparativement à l'objectif de 50 échantillons fixé pour la pêche. En 2024, seulement 20 échantillons avaient également été recueillis.

En 2025, la caractéristique des effets de la pêche est demeurée dans la zone verte (figure 6). Cette constatation repose sur les faibles taux d'exploitation et les faibles niveaux d'effort découlant des TAC historiquement bas établis en 2024 et 2025 (figures 1 et 5). Le taux d'exploitation total en 2025 était de 2,6 % (la moyenne entre 2005 et 2023 était de 6,6 %) et le taux d'exploitation des femelles était de 3,2 % (la moyenne entre 2005 et 2023 était de 7,8 %). Bien que la longueur moyenne des femelles dans les prises commerciales reflète une amélioration des perspectives pour la crevette nordique de l'est du plateau néo-écossais en 2025, comme il a été souligné ci-dessus dans la caractéristique de la productivité, une proportion supérieure de petites crevettes dans les prises pourrait appeler à la prudence afin de protéger la classe annuelle de 2024, essentielle au rétablissement du stock (figure 8).

Les fréquences de longueurs de la pêche commerciale ont montré une faible abondance en 2024 et 2025 en raison des 20 échantillons prélevés au port ces années-là, comparativement à l'objectif de 50 échantillons (figure 8). Malgré le nombre réduit d'échantillons, les fréquences de longueurs des pêches commerciales sont toujours jugées représentatives de la pêche pour ces deux années, bien qu'une validation officielle supplémentaire soit nécessaire à l'avenir. En 2025, la distribution des fréquences de longueurs des pêches commerciales est demeurée semblable à celles observées par le passé, montrant une proportion de grandes femelles dans les débarquements des pêches commerciales supérieure aux observations issues du relevé, avec également une légère augmentation du nombre de crevettes de petite taille.

Considérations liées à l'écosystème et aux changements climatiques

En 2025, la caractéristique de l'écosystème s'est légèrement détériorée pour la deuxième année consécutive, mais est demeurée dans la zone jaune (figures 5 et 6). Cette conclusion repose sur des indicateurs contradictoires : une amélioration de la SST au printemps et de légères tendances négatives tant pour les températures au fond issues du relevé que pour les niveaux de morue, de turbot et de plie canadienne, ainsi qu'une tendance négative pour la prédation globale (figure 5). Même si les conditions environnementales semblaient permettre le recrutement et la survie des crevettes jusqu'à l'âge de deux ans, il est probablement nécessaire de maintenir des conditions environnementales favorables à la croissance des crevettes pour assurer un recrutement et une survie continus. À long terme, les conditions environnementales (p. ex. la température de l'eau) sur l'est du plateau néo-écossais sont peu susceptibles d'être favorables à la productivité de la crevette, compte tenu des tendances récentes et des projections climatiques.

Projections

Deux tableaux de décision sont fournis, chacun présentant des projections d'un an sur les effets de divers niveaux de prise en 2026 sur la biomasse totale (tableau 1) et la BSR (tableau 2). Le tableau 1 s'interprète comme suit, en prenant comme exemple un TAC identique à celui de 2025 : en 2026, une prise de 700 t correspondrait à une exploitation de 2,8 %, ce qui devrait entraîner une diminution de 0,7 % de la biomasse totale et une probabilité de déclin du stock (mesure de l'incertitude) de 51,9 %. Étant donné l'utilisation d'une approche fondée sur la croissance moyenne, le tableau de décision sous-estime probablement le potentiel d'augmentation de la biomasse totale en raison de l'abondance de petites crevettes observées en 2025, car ces petites crevettes devraient produire des taux de croissance supérieurs à la moyenne au cours de la prochaine année. Divers scénarios de prises ont été proposés à des fins de comparaison. Les taux d'exploitation historiques de 2005 à 2023 allaient tous de 5,5 % à 8,6 %, avec une moyenne de 6,6 %.

Tableau 1. Tableau de décision pour la biomasse totale utilisant les résultats modélisés de 2025 afin de prédire la biomasse totale de la crevette nordique de l'est du plateau néo-écossais en 2026. Les projections supposent une croissance moyenne à long terme et tiennent compte de l'incertitude dans la biomasse totale, la biomasse totale de recrutement et la mortalité naturelle. La ligne grisée correspond à l'exemple d'interprétation du tableau discuté dans le texte ci-dessus.

Prise (t)	Exploitation (%)	Variation de biomasse (%)	Probabilité de déclin (%)
0	0,0	2,1	45,0
100	0,4	1,7	46,2
200	0,8	1,3	46,6
300	1,2	0,9	47,5
400	1,6	0,5	48,9
450	1,8	0,3	49,3
500	2,0	0,1	49,9
550	2,2	-0,1	50,2
600	2,4	-0,3	50,7
650	2,6	-0,5	51,4
700	2,8	-0,7	51,9
750	3,0	-0,9	52,4
800	3,2	-1,1	52,9
850	3,4	-1,3	53,4
900	3,6	-1,5	53,8

Le tableau 2 s'interprète comme suit, en prenant comme exemple un TAC identique à celui de 2025 : en 2026, une prise de 700 t (toutes tailles confondues et non propre à la BSR) correspondrait à un taux d'exploitation de femelles de 3,7 %, ce qui devrait entraîner une diminution de 2,75 % de la BSR, une probabilité de déclin de la BSR de 56,6 %, une probabilité supérieure à 99 % que la BSR demeure au-dessus du PRL, et une probabilité inférieure à 1 % qu'elle dépasse le PRS. Ce tableau de décision sous-estime probablement le potentiel d'augmentation de la BSR en raison de l'abondance de petites crevettes observée en 2025, car la BSR est calculée comme une proportion de la biomasse. Divers scénarios de prises ont été proposés à des fins de comparaison. Les taux d'exploitation historiques de 2005 à 2023 variaient tous de 5,6 % à 11,1 %, avec une moyenne de 7,8 %.

Tableau 2. Tableau de décision pour la BSR utilisant les résultats modélisés de 2025 pour prédire le pourcentage de biomasse constituée de la BSR et la proportion moyenne de femelles dans la prise commerciale afin de prédire la BSR de la crevette nordique de l'est du plateau néo-écossais en 2026. Les projections supposent une croissance moyenne à long terme et tiennent compte de l'incertitude dans la biomasse totale, la biomasse totale de recrutement et la mortalité naturelle. PRL s'entend du point de référence limite; PRS représente le point de référence supérieur; > signifie « plus que »; < signifie « moins que ». La ligne grisée correspond à l'exemple d'interprétation du tableau discuté dans le texte ci-dessus.

Prise (t)	Exploitation des femelles (%)	Variation de la BSR (%)	Probabilité de déclin (%)	Probabilité que la biomasse soit supérieure au PRL (%)	Probabilité que la biomasse soit supérieure au PRS (%)
0	0,0	-0,02	50,1	>99	<1
100	0,5	-0,41	51,1	>99	<1
200	1,0	-0,80	52,3	>99	<1
300	1,5	-1,19	53,2	>99	<1
400	2,1	-1,58	54,0	>99	<1
450	2,3	-1,77	54,4	>99	<1
500	2,6	-1,97	54,9	>99	<1
550	2,9	-2,17	55,4	>99	<1
600	3,1	-2,36	55,7	>99	<1
650	3,4	-2,56	56,2	>99	<1
700	3,7	-2,75	56,6	>99	<1
750	3,9	-2,94	57,1	>99	<1
800	4,2	-3,14	57,8	>99	<1
850	4,5	-3,34	58,2	>99	<1
900	4,7	-3,53	58,6	>99	<1

SOURCES D'INCERTITUDE

L'indicateur du CV du relevé 2025 représente la valeur la plus élevée enregistrée dans la série chronologique (1995 à 2025; figure 4). Cela traduit une incertitude proportionnellement supérieure concernant la biomasse totale et la BSR par rapport aux années précédentes.

Le TAC de 2025 a donné lieu à un effort de pêche très faible, ce qui a conduit à un faible nombre d'échantillons prélevés aux ports. Bien que ce nombre inférieur augmenterait la taille des intervalles de confiance si des analyses statistiques étaient effectuées, il est plausible que ces échantillons restent représentatifs de la pêche active et de la conséquence du faible effort de pêche en 2025.

En raison du faible nombre de permis actifs, l'indicateur de la zone de pêches commerciales est plus incertain et plus difficile à interpréter que d'habitude. Cela s'explique par le fait que les titulaires de permis de pêche aux engins mobiles sont moins susceptibles d'explorer de nouveaux secteurs pour des raisons économiques et des raisons d'efficacité, et préfèrent les zones de pêche où la CPUE est connue. Par conséquent, l'indicateur dérivé de ces données pourrait être moins représentatif de l'état du stock que pour les années où l'effort de pêche était plus élevé. Le TAC de 2025 ainsi que l'effort de pêche très faible connexe ont entraîné le remplacement de trois indicateurs de CPUE de la pêche commerciale par l'indicateur des CPUE communes standardisées de la pêche commerciale, ce qui a mené à l'utilisation de seulement 21 des 23 indicateurs de l'AFC dans l'évaluation des stocks.

LISTE DES PARTICIPANTS DE LA RÉUNION

Nom	Affiliation
Baker, Krista	Direction des sciences du MPO, région de Terre-Neuve-et-Labrador
Belliveau, Brian	Atlantic Canadian Mobile Shrimp Association
Boudreau, Ginny	Guysborough County Inshore Fishermen's Association
Bundy, Alida	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
Calosi, Piero	Université du Québec à Rimouski
Cassista-Da Ros, Manon	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
Clancey, Lewis (Lew)	Ministère des Pêches et de l'Aquaculture de la Nouvelle-Écosse
Conrod, Scott	Atlantic Canadian Mobile Shrimp Association
Cosham, Jessica	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
Couture, John	Oceans North
Curran, Kristian	Direction des sciences du MPO, région de la capitale nationale
Duprey, Nicholas	Direction des sciences du MPO, région de la capitale nationale
Ganapathiraju, Pramod	Direction de la gestion des ressources du MPO, région des Maritimes
Keith, David	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
Légère, Michel	Association des crevettiers acadiens du Golfe
MacLean, Allan	Nova Scotia Shrimp Processors (Louisburg Processing)
McDonald, Raphaël (Lead)	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
Murphy, Shannan	Direction des sciences du MPO, région de la capitale nationale
Pomerleau, Corinne	Direction des sciences du MPO, région des Maritimes
Roussel, Eda	Association des crevettiers acadiens du Golfe
Roy, Danielle	Direction des sciences du MPO, région du Golfe
Schrader, Andrew	Capitaine de relevé de crevettes
Thériault, Stéphane	Association des crevettiers acadiens du Golfe

SOURCES DE RENSEIGNEMENTS

- MPO. 2013. [Crevette \(*Pandalus borealis*\) - Plateau néo-écossais - En date de 2013.](#)
- MPO. 2022. [Évaluation de la crevette nordique de l'est du plateau néo-écossais en 2021 \(ZPC 13 à 15\).](#) Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2023/033.
- MPO. 2025. [Mise à jour de 2024 sur l'état du stock de crevettes nordiques \(*Pandalus borealis*\) de l'est du plateau néo-écossais \(ZPC 13 à 15\).](#) Secr. can. des avis sci. du MPO. Rép. des Sci. 2025/020.
- McDonald, R.R., Cassista-Da Ros, M., Cosham, J. 2025. [Cadre d'évaluation du stock de crevettes nordiques \(*Pandalus borealis*\) de l'est du plateau néo-écossais : élaboration du modèle, des indicateurs et des points de référence.](#) Secr. can. des avis sci. du MPO. Doc. de rech. 2025/063. viii + 221 p.

CE RAPPORT EST DISPONIBLE AUPRÈS DU :

Centre des avis scientifiques (CAS)
Région des Maritimes
Pêches et Océans Canada
1, promenade Challenger, C.P. 1006
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B2Y 4A2

Courriel : MaritimesRAP.XMAR@dfo-mpo.gc.ca

Adresse Internet : <https://www.dfo-mpo.gc.ca/csas-sccs/index-fra.htm>

ISSN 1919-5117

ISBN 978-0-660-98665-4 Cat. No. Fs70-6/2026-012F-PDF

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du
ministère des Pêches et des Océans, 2026

Ce rapport est publié sous la [Licence du gouvernement ouvert – Canada](#)



La présente publication doit être citée comme suit :

MPO. 2026. Évaluation du stock de crevette nordique (*Pandalus borealis*) dans l'est du plateau néo-écossais (ZPC 13 à 15) en 2025. Secr. can. des avis sci. du MPO. Avis sci. 2026/012.

Also available in English:

DFO. 2026. 2025 Stock Assessment of Northern Shrimp (*Pandalus borealis*) on the Eastern Scotian Shelf (SFAs 13–15). DFO Can. Sci. Advis. Sec. Sci. Advis. Rep. 2026/012.